

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 372

présenté par

M. Bilde, M. Chenu, Mme Houplain, Mme Le Pen, M. Meizonnet et Mme Pujol

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Santé »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.